

Mars 2013.

**EXECO: UNAMEC couvre spécifiquement les services et soins multidisciplinaires extra-muros**

UNAMEC a créé le 1<sup>er</sup> février dernier un nouvel ExeCo. Il s'agit du cinquième segment, à côté des quatre autres consacrés aux implants, aux consommables, aux biens d'investissement et au diagnostic in vitro. Ce nouvel ExeCo porte le nom de «services et soins multidisciplinaires extra-muros». Il fédère actuellement une vingtaine d'entreprises et sera dirigé par un comité exécutif de huit personnes, dont deux siégeront au Conseil d'administration d'UNAMEC.

Cet ExeCo répond à une évolution du secteur des soins de santé qui se caractérise par la prise en charge à domicile de patients qui peuvent bénéficier de dispositifs médicaux ou thérapeutiques complexes. *«Au sein de cette structure, nous allons discuter de la manière dont ces soins extramuros peuvent être remboursés et comment les patients peuvent y avoir accès et utiliser correctement les dispositifs, explique Richard Van den Broeck. Les médecins généralistes et les paramédicaux se déclarent eux-mêmes incompetents par rapport à ces nouvelles technologies qu'ils ne maîtrisent pas. Il faut donc accompagner cette évolution.»*

Cet ExeCo a décidé d'élaborer sa démarche en partant chaque fois d'une pathologie à laquelle est couplée une technologie, utilisée en dehors de l'hôpital. Par exemple, cela pourrait être le cancer et une pompe à infusion pour la chimiothérapie.

Cette nouvelle approche suscite déjà l'intérêt de nombreux organismes (Inami, Cabinet Onkelinx, SSMG, mutuelles...) qui aimeraient mieux comprendre les enjeux des soins multidisciplinaires extra-muros. A terme, l'objectif d'UNAMEC est de créer, comme en France, un comité technique des dispositifs médicaux extra-muros, un budget particulier et d'adapter, en collaboration avec l'AFMPS, le cadre légal. *«Ainsi, les entreprises pourront constituer un dossier sur la valeur thérapeutique ajoutée d'une technologie. Si le produit ne dispose pas de cette plus-value, il n'est pas remboursé. Il conviendra aussi de réaliser des analyses transversales pour comparer les coûts entre une activité médicale réalisée à l'hôpital et une autre activité réalisée en dehors. L'objectif n'est pas pour autant de rembourser le moins cher mais de rembourser ce qui convient le mieux aux patients.»*

UNAMEC publiera prochainement un «position paper» sur les services et soins multidisciplinaires extra-muros.